

**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL****N°2022- 059****SIVOM – MODIFICATION DES STATUTS**

Séance du : 31 Octobre 2022

Date de convocation : 24 Octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente et un octobre, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents ou représentés : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, SIONNET Anthony,  
ONOL LANG Per, FERRIER Stéphane, FERRIER Nathalie,Pouvoir de : MATHON Sylvie à SIONNET Philippe, FAUST Alain à FERRIER Nathalie, JACOB  
Roland à FERRIER Stéphane

Absent : JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain

Secrétaire de séance élu : FERRIER Stéphane

**OBJET : SIVOM – MODIFICATION DES STATUTS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Grave Villar D'Arène a acté par délibération 39.2022 en date du 14 septembre 2022 une modification de ses statuts avec la prise en compétence de la maison de santé : cabinet médical : investissement et fonctionnement.

Monsieur Le Maire explique que la contribution pour l'opération d'investissement « cabinet médical » des deux communes sera répartie équitablement à 50/50 compte tenu de l'apport de la commune de Villar d'Arène sur la construction du bâtiment.

Monsieur Le Maire propose d'accepter le transfert de la compétence de la maison de santé ainsi exposé.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance  
Stéphane FERRIER

